

BTS Services Informatiques aux Organisations

(Ancien BTS Informatique de Gestion)

(Maintenance du Parc Informatique et des Réseaux
Développement et Intégration d'Applications Informatiques)

APPRENTISSAGE

RESPONSABLE DE LA FORMATION :
Christian SANSEIGNE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
Katia FAVREAU
03 86 49 26 14
accueil.afpi@lamaisondelentreprise.com

LIEU DE LA FORMATION



**Lycée Professionnel Privé
Saint Jacques**
Section BTS Services Informatiques
aux Organisations
(Mme DAVAINÉ - M. COQUINOT)
6 rue du Faubourg Saint Jacques
89300 JOIGNY
03 86 625 725
adjt.direction@saintjacques.org

UN MÉTIER

Descriptif

Le titulaire d'un BTS Services Informatiques aux Organisations est capable d'appréhender rapidement les besoins des divers utilisateurs de l'outil informatique dans le domaine de la gestion des entreprises, quelles que soient leurs structures d'activités. Il est compétent dans toutes les opérations d'administration et de gestion du système d'information de l'entreprise. Il participe à la mise en place du Système d'Information de l'entreprise, à la formation et à l'assistance des utilisateurs de ce système.

Option A - SISR : Solutions d'Infrastructures, Systèmes et Réseaux.
Exploiter le Système d'Information de l'entreprise et administrer ses réseaux.

Option B - SLAM : Solutions Logiciels et Applications Métiers.
Développer les applications en faisant appel tant à des capacités d'étude du besoin, d'analyse (méthodes Merise, UML, ...), de développement et de tests.

Vos activités en entreprise

Analyse les besoins utilisateurs pour élaborer les cahiers des charges et mettre en place les solutions suivant son option.

Option A - Solutions d'Infrastructures, Systèmes et Réseaux.
Administrateur Systèmes et Réseaux, vous :

- gérez le parc informatique de l'entreprise (installation, évolution, suivi, ...),
- exploitez le système d'information de l'entreprise (serveurs, réseaux, ...),
- assurez l'interface entre les utilisateurs, les fournisseurs de matériels et les prestataires de services.

Option B - Solutions Logiciels et Applications Métiers.
Développeur et intégrateur d'Applications Informatiques vous :

- recherchez et sélectionnez des solutions de développement adaptées,
- concevez et développez des applications,
- mettez en œuvre et assurez la maintenance des programmes informatiques qui assurent le fonctionnement des applications de l'entreprise.

UNE FORMATION juin

Public concerné

- Ce BTS est un débouché naturel
- pour les BAC STG spécialité informatique et gestion.
 - pour des BAC S, ES, L (avec option maths), STI ou STT (avec option Informatique-Gestion ou Comptabilité-Gestion), les élèves niveau Bac + 1 (1ère année DEUG, BTS...) ou Bac + 2.
 - Pour les Bac professionnels SEN MRIM

Connaissances à acquérir

La formation de 1350 heures s'articule autour des pôles suivants :

- Expression Française
- Langue anglaise appliquée à l'informatique et à la gestion
- Économie générale - Droit
- Économie d'entreprise
- Mathématiques
- Informatique et Gestion
 - Architecture Matérielle des Systèmes informatiques
 - Recherche et choix d'une solution adaptée
 - Développement d'applications informatiques et génie logiciel
 - Gestion des entreprises et organisation des systèmes d'information

BTS Services Informatiques aux Organisations

(Ancien BTS Informatique de Gestion)

➔ Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil.
Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature.
Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation.
Cette procédure vise à préciser les enseignements à dispenser pendant la durée du contrat.

➔ Organisation - Statut durant la formation

- La formation se déroule à Joigny, au Lycée Professionnel Privé Saint Jacques
 - L'alternance (2 semaines de formation, 2 semaines en entreprise)
- Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.
- Le jeune est considéré comme salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée.

➔ Validation des études

- La formation est validée par un **BTS Services Informatiques aux Organisations** délivré par l'Education Nationale.
- Modalité de délivrance du diplôme : réussite aux épreuves.

➔ Validation professionnelle

- **CQPM** : Technicien Maintenance Réseaux

➔ Partenariat

Professionnel

- Cisco (Networking Academy)
- Orange Business Services (VoIP, ToIP, ...)
- Microsoft (IT Academy)

Lycée Professionnel Privé Saint Jacques



UN EMPLOI

Le contrat d'apprentissage

L'objectif du contrat d'apprentissage est de donner à un jeune de 16 à moins de 26 ans* ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique en vue d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, du second degré ou du supérieur, ou un ou plusieurs titres homologués.

Le jeune perçoit un salaire minimal déterminé en fonction de son âge et de l'année d'apprentissage (de 25% à 78% du SMIC**)

Un maître d'apprentissage est nommé par l'entreprise. Il est responsable de la formation de l'apprenti en liaison avec le centre de formation.

L'expérience professionnelle acquise par l'apprenti(e) est un élément déterminant pour trouver un emploi à l'issue de la formation.

* En dehors de cette tranche d'âge, des dérogations sont possibles. Nous consulter.

** Sous réserve de l'application de dispositions conventionnelles plus favorables.